



HAL
open science

**” Ambassadeurs santé mentale auprès des jeunes.”
L’engagement citoyen au service du bien-être en santé
mentale chez les jeunes.**

Jérôme Rastello, Arnaud Goulliart

► **To cite this version:**

Jérôme Rastello, Arnaud Goulliart. ” Ambassadeurs santé mentale auprès des jeunes.” L’engagement citoyen au service du bien-être en santé mentale chez les jeunes.. La santé mentale sur les campus universitaires face aux défis contemporains : de la discrimination à la COVID-19. Regards croisés : Communication, Droit et Psychologie., Oct 2020, Toulouse, France. hal-03345758

HAL Id: hal-03345758

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03345758>

Submitted on 15 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SMCU2020 Colloquium
26-27 October, 2020

Document type pour le texte complet des communications

<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Nom	RASTELLO
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Prénom	Jérôme
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Adresse email	jerome.rastello@arhm.fr

Rappel des consignes rédactionnelles du colloque :

Le texte de votre communication peut être en Français, Anglais ou Espagnol.

Nous vous rappelons que votre communication doit comprendre 30000 caractères au maximum (notes et espaces compris, bibliographie non incluse)

Merci de bien vouloir utiliser uniquement ce document comme trame de votre communication.

Insérer ici le titre complet de votre communication :

"Ambassadeurs santé mentale auprès des jeunes." L'engagement citoyen au service du bien-être en santé mentale chez les jeunes.

Insérer ici le nom et les affiliations du / des auteurs

**Jérôme RASTELLO, Coordinateur du service Intervention Accompagnement de l'Institut régional Jean Bergeret et pilote du projet Ambassadeurs Santé Mentale
Arnaud GOULLIART, Directeur de l'Institut régional Jean Bergeret.**

Saisir ci-dessous le texte complet de votre communication

Introduction

Plus d'un jeune sur deux a déjà connu des difficultés de santé mentale (1) et près de 12,5 % des jeunes sont en souffrance psychique (2), 10 % de jeunes déclarent avoir eu des pensées ou projets suicidaires et près d'un étudiant sur cinq, notamment chez les plus jeunes, présente des scores de très faible estime de soi (3). La situation des jeunes en souffrance psychique est souvent marquée par un grand isolement, une perte de capacité à entreprendre, à tenir un emploi et une rupture des liens familiaux et sociaux. Ces éléments conjugués à la stigmatisation en santé mentale peuvent être des facteurs de désinsertion sociale voire d'exclusion sociale. Pourtant, seuls 9 % des jeunes filles et 5 % des garçons déclarent avoir consulté un psychologue ou un psychiatre (4). Les dernières études mettent en avant que c'est avant tout vers l'entourage (famille, amis) que se tournent les jeunes, avant de faire appel à un professionnel de santé (1). Pour autant, on constate un manque de connaissance de la population générale sur la santé mentale et le maintien d'idées reçues contribuant à la stigmatisation des personnes en souffrance psychique.

La région Auvergne-Rhône-Alpes présente des indicateurs en santé chez les jeunes particulièrement dégradés (5). Dans le département du Rhône, la part des personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire sans diplôme est plus élevée que celle observée en région. De manière globale, les acteurs présents sur le territoire pointent le manque de ressources dédiées à la santé des jeunes, en particulier en matière d'écoute et de soutien psychologique, pour lesquels des difficultés d'accès aux soins sont repérées. Les structures, comme la Maison des Adolescents, le Centre de Planification et d'Education Familiale, les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie semblent moins utilisées par les adolescents et les jeunes du territoire qu'elles ne pourraient l'être. En Isère, dans l'agglomération grenobloise, le territoire affiche des taux de recours à la médecine générale plus faibles que dans les autres principales communes du département. Il en va de même pour les démarches de prévention, notamment dans les quartiers sud de la ville : un volet jugé prioritaire pour les professionnels sur plusieurs thématiques de santé ciblées (alimentation, addictions, parentalité, ...), mais également pour les publics éloignés des services de santé ou en situation de précarité pour lesquels les démarches de prévention ne sont pas prioritaires.

La crise sanitaire traversée ces derniers mois met en exergue un impact important sur la santé mentale des jeunes, particulièrement vulnérables en période de confinement. Leur quotidien a été bousculé, pour certains l'angoisse qu'engendre la crise sanitaire a compliqué le vécu de ce confinement, d'autant que l'absence de perspective dans leurs études et leur vie professionnelle est une inconnue supplémentaire.

Le service civique est un dispositif destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, permettant d'effectuer une mission en faveur de la collectivité et contribuant au renforcement du lien social. Il conduit les jeunes volontaires à recevoir et à transmettre le sens des valeurs républicaines et à acquérir, via un accompagnement par un tutorat individualisé, de nouvelles compétences. Si l'objectif de ce dispositif est de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront murir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir tant citoyen que professionnel, il est aussi nécessaire de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux et environnementaux. La santé et plus particulièrement le bien-être en santé mentale font partie des défis majeurs à relever.

L'éducation par les pairs est une approche qui bénéficie d'une littérature abondante (7, 8, 9, 10). Elle est complémentaire aux actions de prévention *traditionnelles*. Elle permet d'appliquer une démarche participative impliquant une co-construction du projet entre les jeunes et les adultes. Cette approche éducationnelle repose sur le principe démontré que l'influence des pairs a plus d'impact que d'autres sources et particulièrement lors de la période de l'adolescence. Plusieurs expériences dans ce sens impliquant des services civiques ont pu être mises en œuvre en France et présentent des résultats prometteurs (11). Cependant, le fait

d'impliquer des jeunes, de la conception à la réalisation de projets, demande du temps et caractérise l'éducation par les pairs comme une démarche exigeante, tant pour les jeunes que pour les professionnels.

Face aux constats alarmants d'un mal-être grandissant chez les jeunes et de la persistance d'idées préconçues en matière de santé mentale, il importe de pouvoir développer des solutions innovantes favorisant le repérage précoce des signes de souffrance, le recours précoce aux dispositifs de prévention et de soins, le décloisonnement entre les acteurs du secteur éducatif, social et sanitaire. Ainsi, s'appuyant sur un dispositif reconnu, le service civique, dispositif qui contribue dans une mission en faveur de la collectivité à renforcer le lien social, le projet *Ambassadeurs Santé Mentale* a consisté à former et accompagner des jeunes volontaires afin d'intervenir auprès d'autres jeunes en situation de fragilité, dans une stratégie complémentaire de prévention.

Méthode

Le projet s'est appuyé sur un partenariat entre l'Institut régional Jean Bergeret et l'association Unis-Cité Auvergne-Rhône-Alpes et s'est adressé en priorité aux jeunes les plus fragiles. 8 jeunes en service civique étaient mobilisés pour accompagner 150 à 200 jeunes de 15 à 25 ans particulièrement fragilisés, notamment dans les structures médico-sociales liées à la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse et du champ de l'insertion et auprès d'une centaine de professionnels. La mise en œuvre du projet a nécessité une méthodologie impliquant plusieurs étapes.

Figure 1. Étapes du projet "Ambassadeurs santé mentale"

1. Recrutement des jeunes en service civique

Il s'agissait de recruter et mobiliser 8 jeunes volontaires s'inscrivant dans le parcours de service civique. Le critère de sélection des jeunes portait sur la motivation à s'impliquer dans ce programme d'apprentissage et d'engagement. La motivation était évaluée, principalement, grâce à un entretien individuel avec le jeune, laissant ainsi la possibilité aux jeunes ayant des difficultés avec l'écrit d'exprimer oralement leur motivation. Une sélection finale a été opérée selon les profils des jeunes afin d'assurer le respect de la diversité concernant le genre, l'âge, le niveau d'études, l'origine géographique (notamment s'assurer de la présence de jeunes originaires de quartiers sensibles) et le projet professionnel.

2. Formation et accompagnement des jeunes volontaires en service civique

Chaque jeune volontaire bénéficiait d'un total de 12 jours de formation déclinés en plusieurs actions de formation sur des thématiques différentes.

La formation civique et citoyenne et la préparation à l'après service civique de 8 jours visait à susciter chez les jeunes volontaires des apprentissages citoyens utiles à l'emploi, l'apprentissage ou la formation. Il s'agissait de permettre à chaque jeune, à l'issue du projet, d'avoir clarifié et/ou renforcé son projet professionnel

La formation aux *Premiers Secours en Santé Mentale*¹ de 2 jours par l'Institut régional Jean Bergeret visait à permettre aux jeunes de savoir reconnaître les symptômes des problèmes de santé mentale, les situations de crise chez le jeune, savoir offrir une aide initiale en cas de problème de santé mentale, de situations de crise, adopter une attitude et répondre de manière pertinente, orienter les personnes vers une aide professionnelle adéquate.

La formation pour l'animation en éducation pour la santé de 2 jours permettait aux jeunes volontaires de développer une posture efficace en éducation pour la santé et de renforcer leur capacité à mettre en œuvre une démarche participative et des techniques d'animation.

3. Identification et rencontres avec les dispositifs de soins et de prévention de chaque territoire ciblé

¹La formation Premier Secours en Santé Mentale (PPSM) est une formation développée sur le modèle des formations de secouriste, pour déstigmatiser les troubles psychiques, faire évoluer les représentations sociales sur les pathologies, améliorer la situation des personnes touchées par ces troubles. Elle propose un niveau national des contenus de formation et des supports pédagogiques homogènes, validés.

Le groupe de jeunes volontaires était accompagné pour identifier sur chaque territoire ciblé d'intervention les dispositifs locaux de soins et de prévention pouvant accueillir, accompagner et prendre en charge les jeunes en souffrance psychique, ainsi que les structures d'entraide. Il était amené à rencontrer des représentants de structures spécialisées de prévention et de soins lors de temps dédiés, ainsi que des personnes concernées afin d'appréhender leurs savoirs expérientiels.

4. Identification et mobilisation de structures bénéficiaires de l'intervention

Les jeunes volontaires étaient soutenus par un chef de projet pour identifier, sur chaque territoire d'intervention, des structures pouvant potentiellement accueillir des interventions d'éducation par les pairs et accueillant ou prenant en charge des jeunes en situation de vulnérabilité et de souffrance psychique. Une priorisation des lieux d'intervention était établie afin d'intervenir auprès des jeunes les plus vulnérables, en particulier dans les structures médico-sociales liées à la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse et du champ de l'insertion.

5. Rencontres et renforcement des compétences des professionnels de première ligne en lien avec les jeunes

Avant chaque intervention, une rencontre était organisée dans chaque structure accueillant l'intervention des jeunes volontaires en service civique, avec des représentants de la structure, professionnels de première ligne en lien avec les jeunes. Cette rencontre permettait de présenter le projet et de sensibiliser les professionnels de la structure sur la santé mentale et de développer des passerelles avec les dispositifs locaux de soins et de prévention pouvant accueillir, accompagner et prendre en charge les jeunes en souffrance psychique.

6. Réalisation des interventions par les pairs

Des interventions régulières – parcours de 4 à 6 séances – auprès d'un même groupe ou des interventions ponctuelles en *one shot* étaient envisagées. Chaque intervention était réalisée par un binôme de jeunes volontaires, accompagné par un professionnel de l'Institut régional Jean Bergeret. Elle associait de préférence un professionnel de la structure d'accueil. Plusieurs modalités d'action étaient développées – animation de ciné-débat, petit-déjeuner santé, forum santé, animation de groupes d'échange et de discussion, animation d'ateliers – et mobilisaient des outils validés scientifiquement. Parallèlement et pendant toute la durée du projet, un accompagnement individuel et collectif des jeunes volontaires en service civique était mis en œuvre (rendez-vous individuels, séances collectives) afin de favoriser le développement et le suivi des interventions, les échanges de pratique entre jeunes, la supervision des jeunes pairs.

7. Évaluation du processus et de l'impact

L'évaluation du projet était réalisée avec l'aide d'une étudiante en Master Analyse et Conception de l'Intervention Sociale à l'Université Lumière Lyon 2, avec pour objectif de mettre en lumière les impacts constatés lors de cette année dite pilote et de comprendre ses mécanismes afin d'ajuster au mieux ce projet qui aspire à être essaimé prochainement sur d'autres territoires. Une approche mixte a été employée afin de rendre compte quantitativement de l'atteinte des objectifs fixés et d'apprécier qualitativement l'impact du projet sur les 8 volontaires via l'observation et des entretiens semi-directifs. Plusieurs critères et indicateurs ont été retenus : l'évolution des représentations concernant la santé mentale dans un objectif de déstigmatisation, l'acquisition de connaissances en santé mentale, une meilleure estime de soi et confiance en soi, ainsi que le développement de compétences relationnelles et professionnelles.

Résultats

Atteinte des objectifs fixés

Le projet a été déployé entre septembre 2019 et juin 2020 sur le territoire de la métropole lyonnaise. Il a mobilisé 8 jeunes volontaires et s'est réalisé auprès d'une vingtaine de structures. Fort de ces constats, le projet s'envisage à l'échelle d'autres départements dans le cadre de sa stratégie d'essaimage, avec en 2020 une intervention prévue dans le département de l'Isère en partenariat avec l'antenne locale d'Unis-Cité et le département de l'Isère.

L'équipe des 8 volontaires était composée de 6 filles et 2 garçons qui avaient entre 18 et 25 ans. Il y avait des niveaux d'études variés, allant du BAC à BAC +5. Concernant les motivations à réaliser un service civique, 2 volontaires souhaitaient vivre cette expérience avant d'atteindre 25 ans, 2 souhaitaient acquérir des compétences plus professionnalisantes et s'ouvrir à de nouveaux domaines en quittant leur cursus de formation et les 4 autres étaient plus indécis concernant leur orientation future. Leurs intérêts pour la mission étaient très variés : curiosité (parfois motivée par des questionnements personnels) et désir d'apprentissage (3 jeunes sur 8), engagement presque militant concernant les questions de santé mentale (2 jeunes sur 8), souhait d'acquérir des compétences en lien avec leur projet professionnel (3 jeunes sur 8) ...

Les jeunes volontaires ont pu réaliser, suite à leur formation et à partir de février 2020, 13 interventions auprès de différents groupes en présentiel dans 5 structures différentes (entre 1 et 3 séances par groupe) : un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un Centre Social, deux Foyers Jeunes Travailleurs, ainsi qu'au sein de l'association Unis-Cité elle-même. Les séances d'éducation par les pairs se déroulaient sur un temps compris entre 45 minutes et 2 heures, s'adaptant à la réceptivité et aux questionnements du public sensibilisé. Prévu pour se dérouler sur un cycle d'entre 3 et 6 séances basées sur l'échange et le partage d'expériences – qui sont les piliers de l'éducation par les pairs –, ces interventions portaient parfois sur des thématiques souhaitées par les structures accueillantes (alimentation, addictions...), ou se déroulaient en suivant le programme fixé par les *Ambassadeurs Santé Mentale* eux-mêmes : déstigmatisation de la santé mentale, promotion du bien-être, addictions, présentation de lieux ressources...

Durant l'épidémie COVID-19 et le confinement, les interventions prévues en présentiel ont été annulées. L'adaptation à la crise sanitaire, avec la mise en place d'une plateforme de discussion en ligne sur Discord, a permis aux *Ambassadeurs Santé Mentale* d'animer 4 séances supplémentaires afin d'échanger quant aux manières de prendre soin de soi pendant cette période de confinement. Ils ont également animé 3 séances de relaxation, et diffusé des messages de prévention sur les réseaux sociaux. Afin de faire face aux besoins accrus durant cette période, il a été envisagé d'inclure des professionnels dans une action qui compléterait celle des *Ambassadeurs Santé Mentale* durant toute la durée du confinement.

7 structures supplémentaires accueillant des jeunes de tous horizons ont à nouveau été contactées au sortir du confinement et ont souhaité rencontrer les futurs *Ambassadeurs Santé Mentale*.

Au total, cette première année aura permis d'accompagner 280 jeunes, dont 130 jeunes grâce au système de discussion en ligne mis en place durant le confinement, et 70 professionnels.

Des moyens nouveaux employés durant le confinement

Durant le confinement se sont ajoutées aux interventions des jeunes des supervisions d'équipe de jeunes engagés chez Unis-Cité par une psychologue, des ateliers de prévention animés par un psychologue sur les thématiques du bien-être, ainsi que des consultations gratuites en ligne auprès de psychologues.

Les ateliers collectifs de prévention ont été animés par des professionnels sur la plateforme de visioconférence Discord. Deux formes d'ateliers ont été expérimentées : une première sous la forme de groupes de discussion et d'échange animés par un professionnel de la prévention à l'image des séances de prévention et d'éducation pour la santé habituellement animées auprès des jeunes en présentiel ; une seconde sous une forme innovante telle une émission radio, alternant des temps d'informations, d'outils et de solutions à réinvestir dans son quotidien et un échange entre participants à l'issue de l'intervention du professionnel.

Des téléconsultations ont été déployées et les jeunes bénéficiaires ont souligné qu'il était beaucoup plus facile pour eux de consulter un professionnel de la santé mentale par téléconsultation. Pour la majorité des jeunes suivis, plusieurs séances ont été programmées à leur demande. Pour les jeunes les plus vulnérables et ceux qui ont eu besoin d'un suivi plus long, les psychologues ont accompagné la transition en préparant avec le jeune la *passation* vers un autre professionnel intervenant à distance et/ou d'une structure de prévention et de soin repérée et localisée à proximité du lieu de vie du jeune, en respectant la gratuité du service et la confidentialité.

Évolution des représentations et des connaissances en santé mentale

En novembre 2019, l'expérience des jeunes volontaires était variable : 1 jeune déclarait n'avoir jamais été confronté à des problématiques de santé mentale et n'y avoir jamais été sensibilisé, 5 jeunes rapportaient y avoir été confrontés personnellement ou dans leur entourage, mais dénoncent le manque de sensibilisation à ce sujet, 2 volontaires disaient être personnellement concernés par des problématiques psychiques et pouvoir en parler plus librement avec leur entourage. L'ensemble des jeunes volontaires s'accordait pour dénoncer les répercussions sur la vie sociale des personnes concernées, résultant des représentations parfois erronées transmises dans le discours commun, ainsi que du manque d'informations divulguées au sujet de la santé mentale.

Afin de participer à l'évolution de ces représentations, l'équipe a eu l'opportunité de se rendre au ClubHouse, un lieu de vie et d'entraide pour des personnes concernées favorisant leur socialisation et leur réinsertion. Ceci semble avoir été une expérience marquante et très enrichissante pour la plupart.

À l'issue du projet, 6 jeunes volontaires déclaraient avoir acquis une nouvelle définition de la santé mentale au cours de cette année, les conduisant à modifier leur rapport à eux-mêmes et à leur propre prise en compte de leur bien-être. Plusieurs d'entre eux donnaient désormais une définition très similaire entre « la santé mentale » et « le bien-être », parlant d'un « besoin d'équilibre entre tous les aspects de la vie », en citant prioritairement la nécessité d'avoir un bon environnement social, la possibilité de réaliser des activités et d'accéder à un métier qui plaît. Plus de la moitié des volontaires soulignaient également l'importance de se connaître soi-même afin de pouvoir identifier ses émotions et ainsi mieux s'adapter à ses propres besoins.

Aussi, 5 volontaires déclaraient poursuivre leur mission dans la sphère privée sur les axes de déstigmatisation et de promotion du bien-être. L'une d'entre eux rapporte des situations où elle en vient à être sollicitée par son entourage : « Il y a vraiment une demande précise et je peux leur apporter des réponses. »

Évolution de l'estime de soi et des compétences relationnelles

Afin d'évaluer l'estime de soi des jeunes volontaires *Ambassadeurs Santé Mentale*, l'échelle d'estime de soi de Rosenberg (12) a été administrée à chaque jeune à deux moments, en début de mission (décembre 2019) et en fin de mission (juin 2020). Six volontaires ont présenté un score supérieur en moyenne de 3 points par rapport au début de la mission. Seuls 2 des 8 volontaires ont vu leurs résultats chuter de 2 points.

La totalité des volontaires ont évoqué en entretien une amélioration de leurs compétences relationnelles. En effet, au cours des interventions de sensibilisation, les *Ambassadeurs Santé Mentale* ont dû s'adapter à des publics très différents, tout en utilisant leurs capacités d'empathie face aux récits de vie et difficultés vécues par d'autres jeunes.

La dynamique d'équipe soutenante et l'écoute que les jeunes volontaires ont su manifester entre eux ont été grandement cités au cours de la plupart des entretiens.

Effets chez les professionnels

Les professionnels rencontrés dans les établissements déclaraient se sentir parfois démunis face à la souffrance des jeunes accompagnés. Les observations qui ont pu être réalisées, lors des séances de sensibilisation en présentiel lors du mois de février 2020, ont révélé chez eux un manque de connaissances sur le sujet de la santé mentale, contribuant à la difficulté à repérer les situations problématiques.

La mise en place du projet a pu participer au renforcement d'une dynamique au sein des territoires, ainsi les Conseils Locaux de Santé Mentale de différents territoires (arrondissements concernés de la ville de Lyon, Rillieux-la-Pape, Bron, Vénissieux, SaintFons, Villeurbanne) ont eu l'occasion de s'impliquer au sein de celui-ci. Sa mise en place a également permis de faire des liens entre certaines structures de jeunesse et des dispositifs de droit commun ainsi que des dispositifs de santé mentale (CLSM, mais également Ateliers Santé Ville.)

Discussion

Les résultats obtenus à l'issue de cette première année du projet des *Ambassadeurs Santé Mentale* s'avèrent positifs et mettent en évidence la faisabilité d'un dispositif d'éducation par les pairs en santé mentale et sa pertinence au regard des besoins chez les jeunes et des dispositifs de prévention et de soins existants. L'expérience du confinement, la capacité d'adaptation des jeunes *Ambassadeurs Santé Mentale* durant cette période et les solutions proposées conduisent à mieux appréhender l'évolution des modalités d'interventions des *Ambassadeurs Santé Mentale*. Le développement d'ateliers de prévention en ligne sur des plateformes web telles que Discord animés par les jeunes *Ambassadeurs Santé Mentale*, nouvelle modalité *d'aller vers*, offre une plus-value au projet avec comme perspectives la possibilité d'étoffer sa dimension territoriale, de s'adresser à des publics jeunes isolés et pourquoi pas, à terme, de coordonner des équipes d'*Ambassadeurs Santé Mentale* à distance. L'expérience de cette première année de déploiement du projet, conjuguée à celle liée aux solutions développées pendant la période de confinement, nous ont également amenés à faire évoluer la phase d'accompagnement des jeunes. Un renforcement de l'accompagnement des jeunes avec l'intervention d'un professionnel de santé mentale, psychologue clinicien, paraît ainsi plus adapté aux besoins identifiés.

Au regard des résultats obtenus, plusieurs facteurs clés de succès pour ce type d'intervention en santé mentale peuvent être identifiés : former et accompagner les jeunes volontaires de façon individuelle et collective ; favoriser l'implantation du projet dans les structures d'accueil en l'articulant avec des dispositions et/ou programmes préexistants ; prendre en compte le facteur temps lié à ce type de projet, impliquant un accompagnement des jeunes volontaires, les temps de contact avec les structures d'accueil, la compréhension des caractéristiques des lieux où doivent se dérouler les interventions, la compréhension des caractéristiques des jeunes eux-mêmes.

Sur la base de la session pilote réalisée sur le département du Rhône, un essaimage du projet sur d'autres départements est envisagé, avec une stratégie de changement d'échelle dans les 3 ans reposant sur 3 axes majeurs : la duplication du projet sur des territoires départementaux en créant une dynamique similaire au projet ; la fertilisation en partageant la méthodologie du projet auprès d'autres acteurs associatifs à même de pouvoir déployer ce type de projet ; la diversification du projet en visant d'autres types de volontariat chez les jeunes tels que le Service national universel, le Service volontaire européen ou d'autres formes de volontariat.

Nous souhaitons, au-delà des 3 ans, que ce projet puisse être reconnu et généralisé sur chaque territoire, dans une stratégie complémentaire de prévention en santé mentale. Il nous semble indispensable que des solutions innovantes telles que le projet *Ambassadeurs Santé Mentale* soient davantage développées et soutenues en réponse aux besoins alarmants en santé mentale chez les jeunes et au manque d'offre actuelle.

☐☐ Saisir ici le nombre de caractères de votre communication (notes et espaces compris, bibliographie non incluse)

24925

Bibliographie

- (1) Étude IPSOS (2016), « La santé des jeunes ». Fondation Pierre Deniker.
- (2) European Network of Ombudspersons for Children (2018), « La santé mentale des enfants et des adolescents en Europe ». Rapport de synthèse.

- (3) Estingoy P. *et al.* (2013), « Vulnérabilités psychiques chez les étudiants : à propos de deux enquêtes en santé mentale à l'université Lyon 1 ». *Annales médico-psychologiques*. 171, 6, 392-398
- (4) Moro M.R., Brisson L. (2016), « Mission Bien être et Santé des jeunes ». Rapport public. Présidence de la République - Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Ministère des Affaires sociales et de la Santé - Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.
- (5) ARS Auvergne-Rhône-Alpes (2018), « Projet Régional de Santé 2018-2028 ». Disponible en ligne au 31/08/2020 : <https://en.calameo.com/read/004691508c853f10a4c29> [21/10/2020]
IREPS, La Région Auvergne-Rhône-Alpes (2019), « Santé et autonomie des jeunes de 15 à 25 ans en Auvergne-Rhône-Alpes : Etat des lieux et besoins spécifiques à cette population ». Rapport d'étude.
http://ireps-ara.org/actualite/action_dl.asp?action=999&idz=8b4a8371ff689393cf83d3a2337192f1 [21/10/2020]
- (6) Santé publique France (2020), « Enquête CoviPrev ». Disponible en ligne au 31/08/2020 : <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/covid-19-une-enquete-pour-suivre-l-evolution-des-comportements-et-de-la-sante-mentale-pendant-l-epidemie> [21/10/2020]
- (7) Amsellem-Mainguy Y. (2014), « Qu'entend-on par "éducation pour la santé par les pairs" ? ». *Cahiers de l'action*, 43(3), 9-16.
- (8) Antonietti V., Croce M. (2007), «From peer education to peer development. A critical analysis of 10 years of peer education». *European Journal of School Psychology*, no 2, vol. III, 293-316.
- (9) Bellot C., Rivard J. (2007), « L'intervention par les pairs : un enjeu pour la reconnaissance », in Baillergeau E., Bellot C. (dir.), *Transformations de l'intervention sociale. Entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités ?*. Presses universitaires du Québec.
- (10) Le Grand É. (2012), « Espair : rapport d'évaluation sur l'éducation pour la santé par les pairs », Fonds d'expérimentation jeunesse.
- (11) Le Grand É. (2015), « Faire appel aux compétences des jeunes pour informer et aider d'autres jeunes ». EHESP. Disponible en ligne au 31/08/2020 : https://www.sfsp.fr/images/docs/lire_et_ecrire/les_actes_des_evenements_de_la_sfsp/diap_legrand0315.pdf [21/10/2020]
- (12) Rosenberg M. (1965), *Society and the adolescent self-image*. Princeton, NJ: Princeton University Press.